

Des actions déjà engagées : Le Compostage

Le compostage est une façon moderne de gérer ses déchets pour préserver son environnement. Le compostage est une pratique traditionnelle, à la portée de tous, appliquée par 10 à 15 millions d'habitants.

Pourquoi opter pour le compostage domestique ?

- Pour réduire les quantités de déchets pris en charge par la collectivité : en moyenne, la fraction compostable des ordures ménagères collectées représente 30% de votre poubelle,
- Pour rendre aux sols une partie de sa richesse qu'on a prélevée par le jardinage ou l'agriculture,
- Pour obtenir gratuitement un engrais organique pour son jardin, permettant de réduire les achats de produits fertilisants.

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an. Alors pensez-y !

Pour toute information veuillez contacter les services compétents de votre collectivité de rattachement : CMTR, CCS2G, CC Castelsarrasin-Moissac.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables :

- **les déchets de cuisine :** épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...;
- **les déchets de jardin :** tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, ...;
- **les déchets de maison :** mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal (en faible quantité), plantes d'intérieur...

A ne pas mettre dans le composteur

Viande, plantes malades et mauvaises herbes...
Plastique et tissus synthétiques, verre et métaux ne se dégradent pas.
D'une façon générale, aucun produit chimique (huile de vidange), ne doit être mélangé au compost.

Un doute...
une question ?
Pour vous répondre, nous avons mis à votre disposition ces numéros de téléphone :

Communauté de
Montauban 3 Rivières
05 63 22 13 13

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 15.

Moissac

05 63 04 63 50

de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Castelsarrasin

05 63 32 24 31

du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
le vendredi de 8 h à 12 h.

CCS2G

05 63 95 36 71

lundi-mardi-jeudi-vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
mercredi de 9 h à 12 h.

RECYCLONS!

LE JOURNAL DE LA COLLECTE SELECTIVE

<N° 19 - Novembre 2010>



Trop de déchets dans nos foyers

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais nos poubelles n'en finissent pas de se remplir...

Sommaire

Résultats	p. 1
La prévention naît bien avant le recyclage des déchets	p. 2-3
Des actions déjà engagées	p. 4



Nos poubelles débordent !

En 2009, la quantité de déchets (ordures ménagères, emballages ménagers et verre) produite par les ménages du SIRTOMAD a atteint 40 276 tonnes soit environ 430 kg par habitant !! Cette production est supérieure à la moyenne nationale qui est de 390 Kg/habitant/an.

Des progrès sont encore possibles en matière de prévention et de tri, notamment du verre.

Environ 150 kilos/habitant/an pourraient faire l'objet de gestes de prévention tels que le compostage domestique, l'évitement du gaspillage de produits alimentaires, la limitation des impressions bureautiques et les photocopies...

Pour réduire notre production de déchets, il suffit souvent de quelques gestes simples qui, lorsqu'ils deviennent des réflexes quotidiens, sont particulièrement efficaces.

Baromètre :

Les chiffres clés

**Résultats :
on garde le cap !**

Evolution / 2008

>Taux de valorisation

24%
des déchets produits
sont recyclés



>Erreurs de tri
en baisse

17%
des déchets triés
sont des erreurs



Production
de déchets :

2008 : 440 kg/an/hab.
2009 : 430 kg/an/hab.

objectif :
390* kg/an/hab
(*moyenne nationale)

SIRTOMAD
Production
de déchets 2009 :



Ordures Ménagères
328 kg/an/hab

Collecte sélective
76 kg/an/hab



Emballages en verre
26 kg/an/hab

Déchetterie
159 kg/an/hab



RECYCLONS!

LE JOURNAL DE LA COLLECTE SELECTIVE

Directeur de la publication : Mme Brigitte BARÈGES
Réalisation : SIRTOMAD
Conception graphique/mise en page :
J.Doudoux - www.j-doud.com
Impression : Graphic 2000
Tirage : 50 000 ex.
Imprimé sur papier recyclé.

SIRTOMAD

Syndicat mixte pour le traitement des déchets ménagers



Je fais du compost

La prévention naît bien avant le recyclage des déchets !

Le SIRTOMAD a choisi de s'engager dans un programme de prévention des déchets soutenu par l'ADEME. Cet engagement fort de la collectivité montre toute sa volonté d'atteindre l'objectif national de réduction des déchets fixé à - 7% pour les 5 années à venir.

La prévention des déchets qu'est ce que cela veut dire ?

La prévention des déchets consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité. Cela conduit à moins de déchets et à des déchets résiduels plus facilement valorisables, sans substances dangereuses.

La prévention concerne donc toutes les actions se situant avant la collecte des ordures ménagères ou de la collecte sélective. Elle est complémentaire du tri des déchets ménagers.

Pourquoi cette évolution ?

Parce que nous vivons autrement, parce que nous consommons plus et différemment (produits pré-emballés, portions individuelles, lingettes jetables...), parce que les produits que l'on nous propose sont majoritairement des articles à faible durée de vie ou jetables. **Conséquence : nos poubelles fonctionnent à plein régime.**



RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE.

Qui peut faire de la prévention ?

Nous tous :

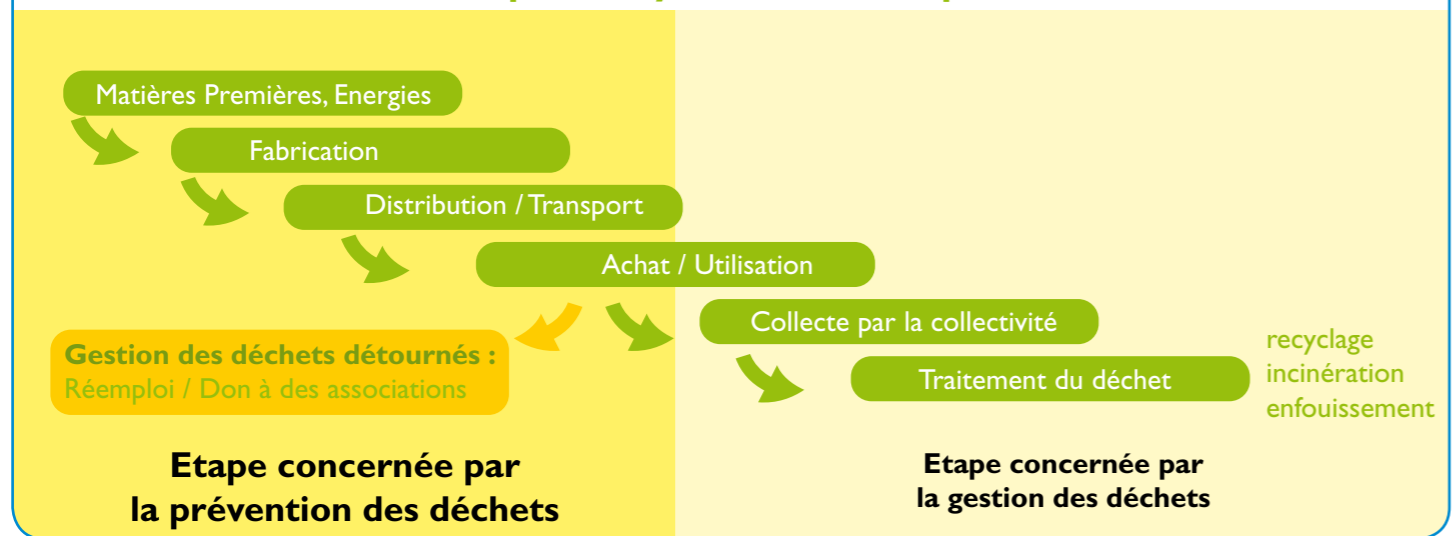
Les fabricants et distributeurs : en travaillant sur l'éco conception, pour faire des produits engendrant moins de déchets nocifs et en moindre quantité,

Les consommateurs : en consommant moins et mieux ! (en limitant l'utilisation de produits jetables...)

les collectivités, villes, départements et régions : en mettant en place des plans/ programmes collectifs permettant de produire moins de déchets, en informant la population, en initiant des débats, des animations sur la thématique déchet...

les pouvoirs publics en prenant des mesures incitatives pour que la prévention soit appliquée partout en France.

Les étapes du cycle de vie d'un produit



390 KG DE DÉCHETS PAR PERSONNE ET PAR AN C'EST BEAUCOUP, ET SI ON AGISSAIT AUTREMENT ?

Les éco-gestes pour être un citoyen modèle !

A la maison, de nombreux « petits gestes malins » peuvent aussi contribuer à diminuer le volume de notre poubelle. Ces petits gestes nous permettent aussi de faire souvent des économies :

- **Boire l'eau du robinet**, elle est contrôlée, économique (jusqu'à 100 fois moins chère que l'eau en bouteille) et elle n'a pas d'emballage. Si l'eau sent le chlore, il suffit de la laisser reposer au réfrigérateur dans une carafe.
- **Limiter sa consommation de papier** au travail et à la maison, en utilisant le verso des feuilles comme brouillon.
- Avant de jeter, **se poser la question de la réutilisation** (vente en braderie ou don à une association) et/ou de la réparation.

- En utilisant un cabas pour ses courses, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.
- En achetant des éco-recharges, on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.
- En achetant des produits à la coupe ou en vrac, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.
- En mettant un « STOP PUB » sur sa boîte aux lettres, on peut réduire ses déchets de 15 kg par personne et par an.
- En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.
- En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.
- En utilisant des piles rechargeables, on évite de rejeter des déchets polluants.
- En faisant réparer ses appareils, on allonge leur durée de vie et on peut réduire ses déchets.

